Demande d'aménagement(s) d'épreuves d'examens -session 2021

publié le 30/12/2020 - mis à jour le 31/12/2020

DNB (série professionnelle et série générale, CFG, DELF)

Les candidats à l'examen du DNB session 2021 présentant un handicap peuvent demander à bénéficier d'aménagement(s) des conditions de passation des épreuves.

Vous trouverez en pièces jointes une note d'information et un récapitulatif de la procédure à destination des candidats et familles.

Les dossiers seront à retirer auprès des professeurs principaux de 3eme (ou à imprimer à partir du site Internet du rectorat de l'académie de Poitiers : - http://www.ac-poitiers.fr/ - à la rubrique, « examens », puis « mesures destinées aux candidats handicapés ».
Ils sont à constituer et à transmettre **avant le 20 janvier 2021.**

11-informations-candidats (PDF de 293.3 ko) 12-procedure-a-destination-des-candidats (PDF de 190.9 ko)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.